

CAHIER DES CHARGES POUR LES SERVICES D'INTERPRÉTATION

DEUXIÈME RÉUNION DU BASSIN DU CONGO 2026

Agroécologie pour l'inclusion, systèmes alimentaires durables, biodiversité et justice climatique dans le bassin du Congo | Du 25 au 27 août 2026, Yaoundé, Cameroun

1. Contexte

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), en collaboration avec ses membres du bassin du Congo et ses partenaires du consortium, organise la deuxième Rencontre du bassin du Congo du 25 au 27 août 2026 à Yaoundé, au Cameroun. Sur le thème « L'agroécologie pour l'inclusion, systèmes alimentaires durables, biodiversité et justice climatique dans le bassin du Congo », cette rencontre réunira environ 140 participants issus des six pays du bassin du Congo (Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale et Gabon) et des pays voisins, notamment des représentants de ministères, d'organisations de la société civile et d'agriculteurs, de peuples autochtones et de communautés locales, d'organisations de femmes et de mouvements de jeunesse, de chercheurs, de médias, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

La réunion se déroulera en trois langues : le français, l'anglais et le portugais, reflétant ainsi la diversité linguistique de la région du bassin du Congo et des pays participants. Un service d'interprétation de haute qualité est essentiel pour garantir que tous les participants, y compris les délégués issus de la base et des communautés, puissent suivre les débats, contribuer de manière constructive aux discussions et participer pleinement à la négociation et à l'adoption de la Déclaration de Yaoundé 2026 et de la feuille de route d'action régionale.

L'AFSA cherche donc à engager un prestataire de services d'interprétation professionnel pour assurer l'interprétation simultanée et consécutive en français, en anglais et en portugais, ainsi que la fourniture du matériel et du soutien technique associés, pour cette réunion de trois jours.

2. Objectifs de la mission

- Fournir une interprétation simultanée précise et professionnelle en français, en anglais et en portugais pour toutes les séances plénières et les tables rondes de cette réunion de trois jours.
- Fournir un service d'interprétation consécutive ou chuchotée pour les ateliers et les groupes de travail thématiques, les réunions parallèles, les interactions sur le terrain ou lors des expositions, ainsi que les rencontres avec les médias, selon les besoins.
- Fournir, installer, faire fonctionner et démonter tout le matériel d'interprétation nécessaire, y compris les cabines, les consoles, les émetteurs et les récepteurs, avec une assistance technique dédiée tout au long de l'événement.

3. Portée des travaux et responsabilités

A. Avant l'événement

- Participer aux réunions de coordination avec l'équipe de l'AFSA et l'animateur de l'événement afin de comprendre l'ordre du jour, les formats des sessions et les exigences en matière d'interprétation.

- Examiner les documents de référence, notamment la note conceptuelle, l'ordre du jour, les notes d'information des intervenants et la terminologie clé relative à l'agroécologie, à la souveraineté alimentaire, à la biodiversité, aux droits fonciers et à la justice climatique, afin de garantir une utilisation précise du vocabulaire technique dans les trois langues.
- Élaborer et partager avec l'équipe d'interprétation, avant le début de la réunion, un glossaire trilingue (français, anglais et portugais) des termes clés.
- Effectuer une visite des lieux ou une évaluation technique du site afin de confirmer l'emplacement des cabines, les besoins en équipement et l'intégration audio avec le système de sonorisation du lieu.
- Proposer un plan de dotation en personnel indiquant le nombre d'interprètes par paire de langues et leur planning de rotation, conformément aux normes professionnelles.

B. Pendant l'événement (3 jours : du 25 au 27 août 2026)

- Assurer l'interprétation simultanée vers et depuis le français, l'anglais et le portugais pour toutes les séances plénières, les tables rondes de haut niveau et les réflexions par pays.
- Affecter des interprètes aux séances en petits groupes et aux groupes de travail thématiques conformément au plan de dotation convenu, en utilisant du matériel portable ou en recourant à l'interprétation consécutive le cas échéant.
- Distribuer, suivre et récupérer quotidiennement les récepteurs et les casques d'interprétation, et maintenir un stock de remplacement opérationnel.
- Mettre à disposition un technicien dédié sur place pendant toute la durée de l'événement pour gérer le matériel, résoudre rapidement les problèmes techniques et assurer la coordination avec l'équipe audiovisuelle du lieu de la manifestation.
- Assurer une interprétation fidèle des séances de rédaction, de validation et d'adoption de la Déclaration de Yaoundé 2026 et de la feuille de route d'action régionale, pour lesquelles la précision linguistique est essentielle.

C. Après l'événement

- Démonter et retirer tout le matériel du lieu de l'événement sans délai après la clôture de la réunion.
- Soumettre un bref rapport de service résumant les prestations fournies, l'utilisation du matériel et les éventuels problèmes rencontrés, accompagné de recommandations pour les événements futurs.

4. Livrables

- Un plan de personnel et de matériel couvrant les trois paires de langues, y compris le planning de rotation des interprètes, soumis et approuvé avant l'événement.
- Un glossaire trilingue (français, anglais et portugais) des termes techniques clés, transmis à l'AFSA et à l'équipe d'animation.
- Une interprétation simultanée ininterrompue et de haute qualité pour toutes les séances plénières pendant les trois jours.
- Un soutien à l'interprétation pour les séances en petits groupes et les groupes de travail, conformément au plan convenu.
- Un équipement d'interprétation multicanal entièrement fonctionnel (cabines, consoles, récepteurs et casques en nombre suffisant pour environ 140 participants répartis sur trois canaux linguistiques) avec une assistance technique sur place.
- Un rapport de service concis après l'événement.

5. Qualifications requises

- Un prestataire de services d'interprétation agréé ou une équipe justifiant d'une expérience avérée (5 ans ou plus) dans la fourniture de services d'interprétation simultanée pour des conférences internationales de haut niveau, de préférence au Cameroun ou dans la région d'Afrique centrale.
- Des interprètes de conférence qualifiés justifiant d'une expérience avérée en interprétation simultanée dans les combinaisons linguistiques français-anglais et français-portugais ; l'adhésion à un organisme professionnel reconnu (par exemple l'AIRC ou équivalent) constitue un atout supplémentaire.
- Maîtrise du vocabulaire lié à l'agroécologie, aux systèmes alimentaires, à la biodiversité, au changement climatique, aux droits fonciers et à la coopération au développement.
- Capacité à fournir et à faire fonctionner des systèmes d'interprétation multicanaux à plusieurs cabines, conformes aux normes ISO, pour un public d'environ 140 participants, tant en séance plénière qu'en ateliers.
- Expérience de travail avec des publics diversifiés, notamment des représentants de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales.
- Capacité à déployer une équipe complète et le matériel nécessaire à Yaoundé pour toute la durée de l'événement, y compris l'installation et les tests la veille de l'ouverture.

6. Durée et rémunération

La mission couvre la préparation préalable à l'événement, l'installation et les tests du matériel le 24 août 2026, les trois journées complètes de l'événement du 25 au 27 août 2026, ainsi que le rapport de suivi post-événement. Le prestataire sera rémunéré sur la base d'un devis forfaitaire convenu couvrant les honoraires des interprètes, la location du matériel, l'assistance technique et tous les frais connexes, payable après exécution satisfaisante des prestations.

7. Procédure de candidature

Les prestataires intéressés doivent soumettre :

- Une proposition technique décrivant leur compréhension de la mission, la composition proposée de l'équipe, les spécifications du matériel et leur approche.
- Une proposition financière comprenant un devis détaillé et tout compris.
- Des justificatifs de missions similaires et deux références issues d'événements comparables.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse afsa@afsafrica.org ou remis à l'adresse suivante : Plot 1742, Kigobe Road, Ntinda, B.P. 571, Kampala, Ouganda, avant le 3 août 2026.